

PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TROINEX

Lundi 15 juin 2009 à 20h

- Présents :** M. Jean-Pierre Waefler, Président.
- Mmes Annick Deshayes et Béatrice Hirsch, Conseillères municipales.
- MM. Olivier Bahon, Jean Berthet, Marc Botbol, Alexandre de Montmollin, Alain Forestier, Jean-Louis Kaiser, Dominique Kroug, Guy Lavorel, Charles Matringe, Joseph Menu, Christian Pittet, Christian Salzmann, Marc Truan et, Conseillers municipaux.
- MM. Jacques Magnenat, Maire
Paul Buclin et Yves Meynard, Adjoints
Olivier Niederhauser, secrétaire général
Stéphane Riem, Secrétaire général adjoint
- Excusée :** Mme Dominique Bernardet, Conseillère municipale

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mai 2009
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
 - 3.1 Plan de circulation communal : information
 - 3.2 Nomination au grade de premier lieutenant au sein de la compagnie des sapeurs-pompiers
 - 3.3 Vol de plantes
 - 3.4 Prêt et subvention pour l'achat de vélos électriques
 - 3.5 Ecole : organisation de la rentrée scolaire 2009-2010
 - 3.6 Appartement de fonction de l'école : information
 - 3.7 Fête des promotions : information
4. Election du (de la) Président(e) et des membres de la commission ad'hoc Agenda 21.
5. Propositions individuelles et questions.
 - 5.1 Auberge communale de la Chaumière : difficultés financières ?
 - 5.2 Apéritif de la rentrée : problème de surconsommation d'alcool
 - 5.3 Radar de la route de Troinex
 - 5.4 Candidature de Mme Bernardet au Grand Conseil
 - 5.5 Organisation de la fête du 1^{er} août
 - 5.6 Bruits concernant la remise du tea-room
6. Huis-clos : demande de naturalisation

Le président ouvre la séance et excuse Mme Dominique Bernardet avant de passer au point 1 de l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 avril 2009

M. Forestier croit se souvenir qu'au point 5 de l'ordre du jour (élection de la commission Agenda 21) il avait été question d'un renvoi en septembre du sujet et non à la prochaine séance comme c'est le cas aujourd'hui. M. Niederhauser lui répond que selon ses notes il avait question du renvoi « à une prochaine séance » mais ceci sera vérifié sur les enregistrements.

La parole n'étant plus demandée, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

2. Communications du Bureau du Conseil municipal

Sans.

3. Communications de la Mairie

Communications de M. Jacques Magnenat, Maire :

3.1 Plan de circulation communal

M. Magnenat indique que comme la Mairie s'y était engagée, un sondage a été organisé ces dernières semaines auprès des habitants du quartier Champ-Carré, Claiset et Saussac d'une part, ainsi qu'auprès des habitants du chemin de Roday d'autre part, afin de déterminer l'emplacement exact des fermetures de chemins prévues dans ces secteurs. La participation à cette enquête a été très élevée (près de 90% dans le premier quartier, un peu moins au chemin de Roday) et après avoir dépouillé les réponses, la mairie les a transmises au bureau CITEC afin qu'il les analyse, puis qu'il remette un rapport et des propositions aux autorités communales. Parallèlement, nous avons recueilli les nombreuses remarques et réactions qui sont parvenues à la mairie sur le forum du site internet, par e-mail ou par courrier et toutes les propositions qui ont été faites seront examinées.

Une synthèse de cette phase de consultation sera présentée à la commission d'urbanisme du Conseil municipal le 24 juin prochain et une décision sera ensuite prise concernant la suite à donner à ce projet. Les membres de la commission d'urbanisme auront donc des nouvelles concernant ce dossier d'ici la fin de la semaine.

M. Lavorel tient à féliciter la mairie pour sa communication très performante sur ce dossier.

3.2 Nomination au grade de premier lieutenant à la compagnie des sapeurs-pompiers

Nous vous informons que nous souhaitons nommer le lieutenant Fernando Ribeiro au grade de premier lieutenant dès le 1^{er} juillet 2009. Conformément à l'article 30A, al. 3, de l'administration des communes du 13 avril 1984, cette nomination doit obtenir un préavis favorable du Conseil municipal, raison pour laquelle M. le Maire propose d'accepter cette nomination par acclamation. Cette proposition de la Mairie devra ensuite être validée par le DCTI (Sécurité civile).

M. Berthet souhaite savoir s'il est prévu que M. Ribeiro passe ensuite au grade de capitaine. M. Magnenat lui répond que rien n'est définitif et que cela peut également dépendre de l'éventuel rapprochement avec la compagnie de Veyrier.

M. Ribeiro est ensuite nommé par les acclamations de l'assemblée.

3.3 Vol de plantes

M. Magnenat indique que depuis ce week-end, différents panneaux « ornent » les massifs de la commune. Ces panneaux indiquent l'emplacement et le type de plantes qui nous ont été volées et dont les Troinésien(ne)s ne pourront pas profiter.

En effet, ces dernières semaines, une quinzaine de grandes plantes (bananiers, palmiers, etc.) ont été savamment ôtées de certaines plates-bandes. La Mairie regrette vivement cet état de fait et demande instamment à chacune et chacun d'entre vous de signaler sans attendre tout comportement suspect au secrétariat de la mairie.

3.4 Prêt et subvention pour l'achat de vélos électriques

Comme précédemment annoncé, M. Magnenat indique que la mairie met à disposition des Troinésien(ne)s 10 vélos électriques pendant tout le mois de juin afin que celles et ceux qui le souhaitent puissent essayer ce nouveau moyen de transport.

L'opération est d'ores et déjà un succès et le maire ne peut qu'encourager les Conseillers municipaux à venir essayer ces vélos.

En ce qui concerne la subvention de Fr. 500.- pour l'achat d'un vélo électrique, 15 communiens en ont déjà bénéficié

Communications de M. Yves Meynard, Adjoint :**3.5 Ecole : organisation de la rentrée scolaire 2009-2010**

M. Meynard indique que pour des raisons techniques dues à l'avancée des travaux de la salle communale, les pavillons provisoires de l'école primaire devront être démontés à la fin de cette année scolaire. La Mairie, d'entente avec la directrice et les enseignants, a d'ores et déjà trouvé une solution de remplacement provisoire pour l'année scolaire 2009-2010 en attendant la mise à disposition des salles de classes prévues dans le nouveau bâtiment.

Les effectifs 2009-2010 seront légèrement inférieurs à ceux de cette année, mais le nombre de classes restera le même. Les deux classes du pavillon scolaire seront donc relogées une dans une salle disponible, l'autre dans la salle de couture.

3.6 Appartement de fonction de l'école

M. Meynard indique que Mme Moine qui occupe actuellement l'appartement de fonction de l'école déménagera au début de l'été. Après des travaux de réfection et de rafraîchissement, cet appartement sera attribué à M. Van Doornik.

Communications de M. Paul Buclin, Adjoint :**3.7 Fête des promotions**

M. Buclin rappelle que comme à l'accoutumée, un espace réservé à l'attention des Conseillers municipaux sera prévu à côté de la scène lors de la cérémonie officielle. Ces derniers sont également tous conviés à participer au cortège qui précédera. De plus amples informations seront communiquées dans le courrier d'invitation qui leur sera adressé ces prochains jours.

4. Election du (de la) Président(e) et des membres de la commission ad'hoc Agenda 21

M. Forestier propose de créer cette commission sous la forme traditionnelle, soit 2 représentants libéraux, 2 HP, 1 démocrate-chrétien et 1 socialiste et non pas sous une forme ouverte comme il avait été suggéré par la Mairie. M. Meynard lui répond que l'idée de la Mairie était d'ouvrir la commission sur certains sujets mais ne pas ouvrir le vote à tous les participants. M. Forestier lui répond que le groupe libéral reste sur son idée de commission non-ouverte.

M. Berthet est d'avis que les sujets qui seront abordés sont très vastes et est d'avis que d'autres membres du Conseil municipal puissent travailler sur un thème bien précis et qui les concerne. Il ajoute qu'il accepte la forme de commission proposée par le groupe libéral voir de la réduire à un seul représentant par parti afin d'aller de l'avant rapidement.

M. Lavorel, au nom du groupe Hors-Parti accepte également la forme 2-2-1-1.

M. Truan indique qu'il serait même possible de convoquer une commission réunies si nécessaire avant l'été afin de donner de la matière aux personnes qui travailleront durant l'été. Mme Hirsch est d'avis qu'il est trop difficile en commissions réunies de décider de pistes et directions. M. Kaiser abonde en son sens et craint qu'il ne ressorte pas grand chose d'une séance des commissions réunies.

M. Menu souhaiterait entendre la candidate à la présidence avant le vote sur sa vision des choses et souhaite être tenu rapidement au courant de l'évolution du dossier.

Mme Deshayes lui répond que le mode de fonctionnement sera normal avec des rapports au Conseil municipal, des tableaux récapitulatifs sur CMNET puis propose la tenue d'une séance des commissions réunies une fois que les choses seront posées.

Le Président met au vote la composition 2-2-1-1 : acceptée à l'unanimité.

Les candidats sont les suivants :

Groupe libéral :	M. Olivier Bahon
	M. Alexandre de Montmollin
Groupe HP :	Mme Annick Deshayes, Présidente
	M. Marc Botbol
Groupe démocrate-chrétien :	Mme Béatrice Hirsch
Groupe socialiste :	M. Jean Berthet.

Ces personnes sont élues par acclamation.

5. Propositions individuelles et questions

5.1 Auberge communale de la Chaumière : difficultés financières ?

M. Kaiser aurait entendu parler de difficultés financières à l'auberge communale et d'arrangements concernant le loyer. M. Meynard répond qu'effectivement M. Cressac et son Conseil d'administration ont rencontré la Mairie courant mai pour lui faire part de difficultés liées au chiffre d'affaire. Il ajoute que le loyer a toujours été payé en temps et que la Mairie a proposé à M. Cressac une réduction de loyer en échange d'une carte d'été avec des mets légers et abordables. Un bilan devra être effectué à la fin de l'été.

5.2 Apéritif de la rentrée : problème de surconsommation d'alcool

Mme Hirsch revient sur sa question de la précédente séance concernant la distribution d'alcool à des jeunes lors de cette manifestation. M. Magnenat lui répond que c'est du ressort de la personne qui se trouve derrière le bar de décider de servir ou non une personne qui serait en état d'ébriété. M. Lavorel abonde en son sens.

5.3 Radar de la route de Troinex

M. Pittet s'étonne de la disparition du radar situé sur la route de Troinex. M. Magnenat lui répond que ce dernier a été déplacé car il gênait la visibilité et que des miroirs plus grands ont également été installés à la sortie du chemin des Moulins-de-Drize.

5.4 Candidature de Mme Bernardet au Grand Conseil

M. Forestier informe les Conseillers municipaux présents que Mme Bernardet ainsi que Célian Hirsch sont candidats à l'élection au Grand-Conseil sur la liste libérale.

5.5 Organisation de la fête du 1^{er} août

M. Forestier, au nom de Mme Bernardet absente ce soir, indique qu'il n'y aura pas d'orateur à la fête du 1^{er} août et que le discours du Maire ainsi que le chant de l'hymne national seront organisés proche du feu de joie.

5.6 Bruits concernant la remise du tea-room

M. Forestier souhaite savoir si la Mairie a eu vent de projets de remise du tea-room. M. Meynard lui répond que la Mairie n'est pas au courant et qu'elle se renseignera auprès de M. Desplanches.

6. Huis-clos : demande de naturalisation

Le Président prie le public de sortir avant de soumettre la demande de naturalisation de :

M. Manuel, Lino DA SILVA SOARES, né le 23 septembre 1963 à Sao Lourenco do Douro (Portugal) et domicilié au chemin Dottrens 34 à Troinex.

La demande est acceptée par 11 voix pour et 4 abstentions.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 20h55.

Le Président
M. Jean-Pierre Waefler

Le Secrétaire
M. Stéphane Riem

Un conseiller municipal